

Nominoë lance un nouvel appel à projets, ouvert à tous les professionnels hospitaliers, pour promouvoir et soutenir des initiatives originales et novatrices capables d'améliorer la vie des malades, de leur entourage ou la qualité de vie au travail dans notre établissement.

- 1^{er} mars 2023 Date limite de réception des projets
- 2 avril 2023 Annonce des projets présélectionnés
- Mai 2023 Audition des porteurs des projets présélectionnés
- Juin 2023 Validation par le conseil d'administration des projets retenus

Depuis le lancement du Fonds Nominoë en 2014, les donateurs ont permis que le CHU de Rennes :

(Les projets signalés en rouge émanent des précédents appels à projets)

- Accueille les enfants malades dans un **univers apaisant** et leur famille en proximité dans les **Maisons des Parents** ;
- Analyse les déterminants des maladies au sein d'une **biobanque** permettant d'élaborer des traitements spécifiques pour chaque patient ;
- Propose des **solutions de relaxation** aux patients placés en unité de soins palliatifs ou à l'EHPAD ;
- Pose un **diagnostic plus fiable et plus rapide** sur les cancers et les maladies dégénératives grâce à un système de pathologie numérique très innovant ;
- Améliore le confort des patients soumis à des soins anxiogènes ou douloureux avec des **casques de réalité virtuelle** ;
- Permet aux malades privés de toute communication gestuelle ou verbale de parler avec les yeux grâce à une **commande oculaire** ;
- Renforce le lien de parentalité en néonatalogie avec des **tablettes communicantes** ;
- Prend soin des soignants en **équipant leurs salles de repos** ;
- Permet de passer une IRM dans un environnement apaisant en profitant d'une **solution d'immersion visuelle** choisie par le patient ;
- Offre aux résidents en soins de longue durée de faire de belles balades en ville ou à la campagne en **tripporteur** très sécurisé.

SERONT PRIVILEGIÉS, LES PROJETS QUI :

- améliorent la vie des malades ou de leurs proches ou la qualité de vie au travail ;
- ont une dimension transversale, voire d'essaimage ;
- ont un caractère innovant ;
- sont rapides dans leur mise en oeuvre ;
- assurent la promotion de notre établissement ;
- s'adosent à une entreprise locale lorsque nécessaire.

Attention : Nominoë ne finance ni projet de recherche, ni frais de fonctionnement ou de personnel, ni abonnement.

PROCÉDURE DE SÉLECTION

La présélection se fera sur la base d'un descriptif du projet à renseigner en ligne sur le site fonds-nominoe.fr.

La date limite de réception est fixée au 1^{er} mars 2023.

Les porteurs des projets présélectionnés seront informés début avril et invités à détailler leur projet avant d'être auditionnés en mai par le comité scientifique qui retiendra les meilleurs projets. Le conseil d'administration de Nominoë validera le financement des projets sélectionnés en juin.

